

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL LA
CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY



Préambule

Au fil des pages de ce rapport d'activité, chacun pourra mesurer le travail accompli dans nos différentes compétences : la famille, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'habitat, les équipements sportifs, la mobilité, l'énergie, l'économie et l'économie circulaire, le tourisme, les déchets, l'eau et les stations d'épuration, la forêt, l'alimentation et l'agriculture, l'aménagement du territoire... Au-delà du bilan chiffré, ce rapport illustre la dynamique collective qui anime notre communauté de communes et la volonté partagée de répondre concrètement aux besoins du territoire, de nos communes membres et de leurs habitants.

Dans un contexte financier et réglementaire exigeant, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans a veillé à préserver un équilibre entre la maîtrise des dépenses, la qualité du service rendu et la préparation de l'avenir, pour un Cœur de Drôme durable, vivable et vivant. La solidarité intercommunale, l'attractivité de notre territoire, l'amélioration de notre cadre de vie et l'accompagnement des transitions en cours, ont guidé nos orientations stratégiques et nos actions.

En 2025 plusieurs projets structurants ont été réalisés, avec des investissements importants. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement des élus communautaires et municipaux, mais aussi sans le professionnalisme des agents, qui contribuent au quotidien à la mise en œuvre de nos politiques publiques.

2025 a aussi été marqué par la disparition, le 31 août, du président Denis BENOIT. Dans le respect de son engagement, j'ai proposé une présidence de transition, dans la poursuite de notre projet de territoire élaboré en commun, dans la dynamique des projets en cours et dans la continuité de la gouvernance actuelle.

Un rapport d'activité est un outil de transparence et de dialogue. Il doit nourrir le débat démocratique au sein des conseils municipaux où il est présenté et favoriser une meilleure compréhension de l'action intercommunale par les citoyens.

Je souhaite que chacun y trouve des éléments d'information utiles et, surtout, en cette année d'élections municipales et de renouvellement des mandats communautaires, l'envie de poursuivre en commun la construction d'un projet de territoire ambitieux et solidaire pour notre Cœur de Drôme.

François BROCARD, Président

Faits marquants

Lancement du projet
Nudge dans le cadre du
consommer autrement



Inauguration de la Maison
Intercommunale de
l'Enfance à Saillans



Reprise en régie du
service d'Autopartage
en Cœur de Drôme



Création au 1^{er} janvier 2025 de l'EPIC
Office de Tourisme de la vallée de la Drôme



Lancement des 1^{ères} actions du PLH



Mise en place d'un
appel à projet sur
l'économie circulaire



Obtention 2 étoiles transition
écologique pour le label
Climat - Air - Énergie



Faits marquants

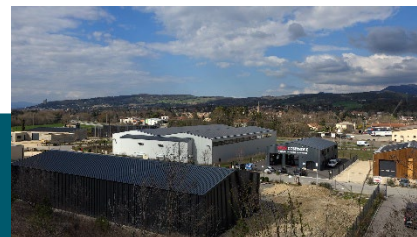


Étude sur l'optimisation des déchetteries

Refonte du site internet et création de l'intranet élus et agents



Lancement de la phase 2 de la ZA du Pas de Lauzun



Suivi et reprise des études sur la piste DFCI et restauration



Augmentation du nombre de places en crèches sur la commune de Saillans



Reprise en régie de l'ALSH à Saillans



Sommaire



**Présentation de
l'intercommunalité**

Page 5



Transition écologique

Page 21



**Transition
énergétique**

Page 25



**Aménagement &
habitat**

Page 29



**Aménagement &
développement du
territoire**

Page 32



**Collecte & traitement
des déchets ménagers
du territoire**

Page 40



**Traitement des eaux
usées**

Page 42



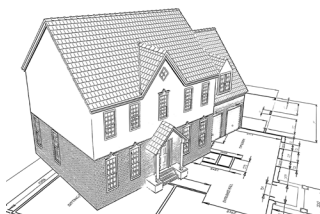
Services techniques

Page 44



**Bâtiments &
manifestations
sportives**

Page 48



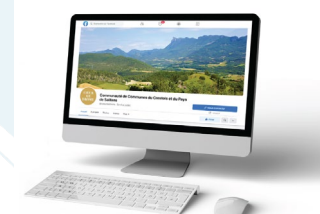
**Services mutualisés
avec nos communes**

Page 50



**Petite enfance,
enfance et jeunesse**

Page 53

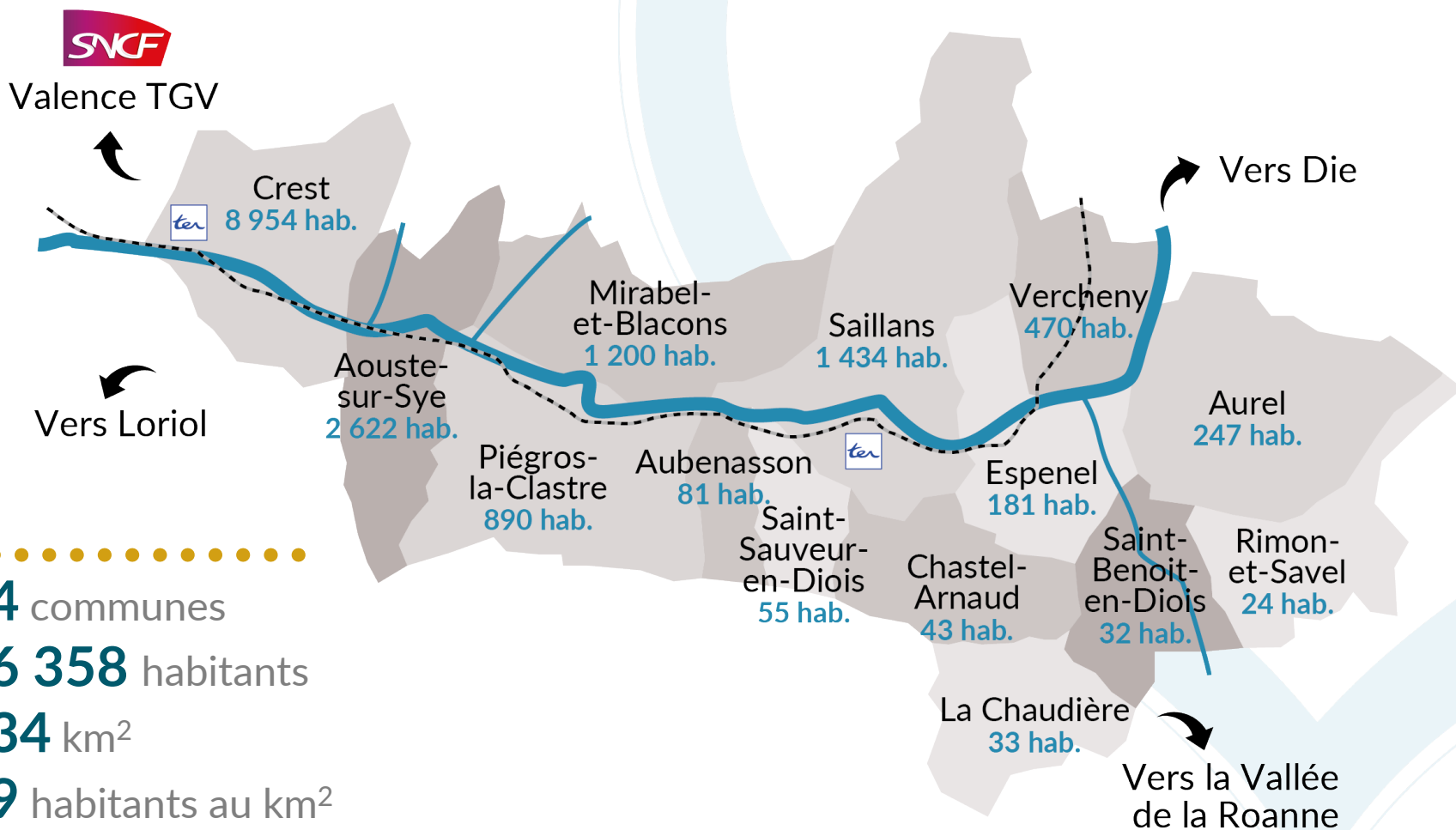


Communication

Page 72

Présentation de la Communauté de Communes

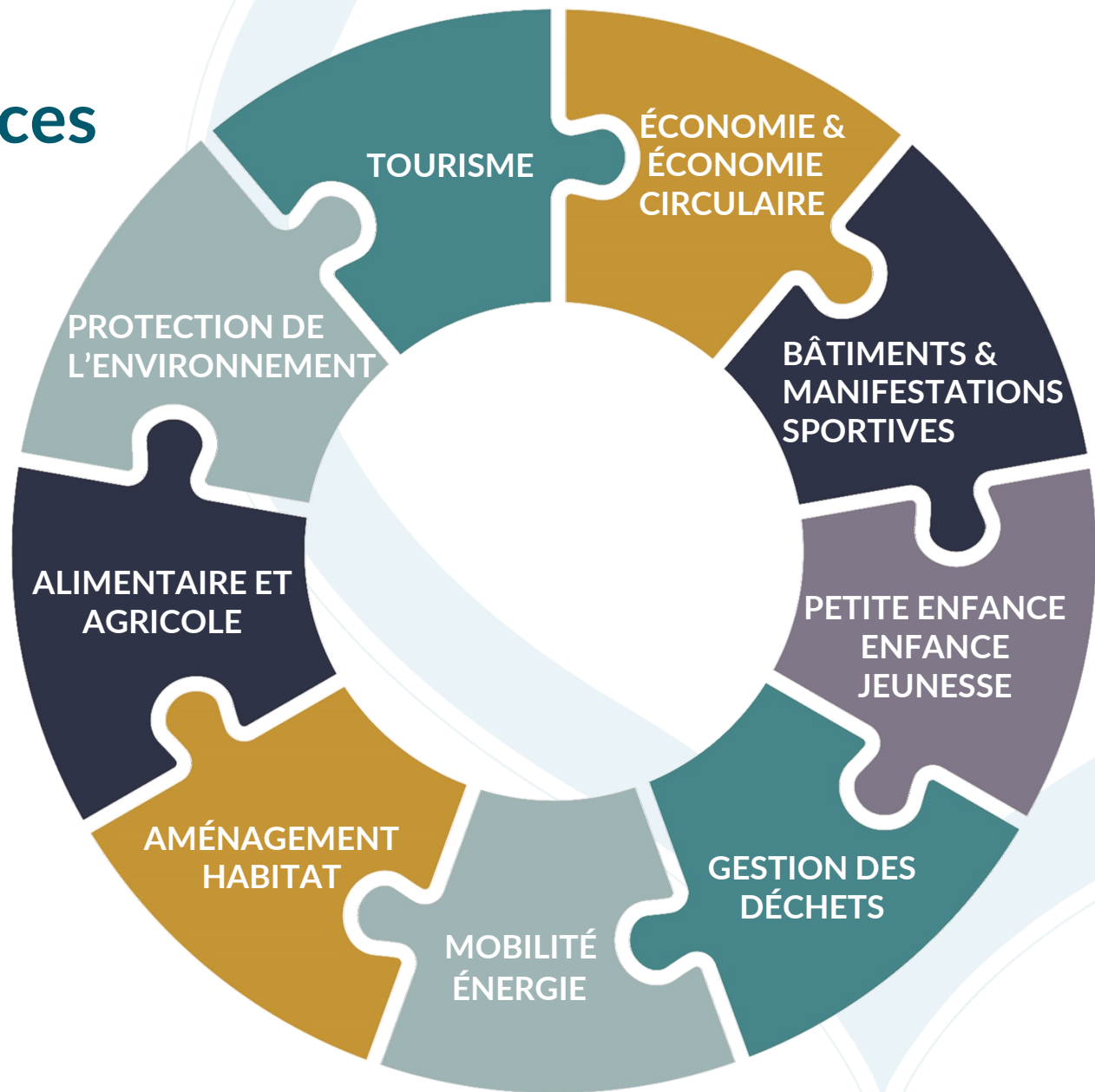
Un territoire siuté en cœur de Drôme



14 communes
16 358 habitants
234 km²
69 habitants au km²

Source INSEE : population municipale double compte 2022

Les compétences



La gouvernance



Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services.



Les Vice-présidents

Les 8 vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.

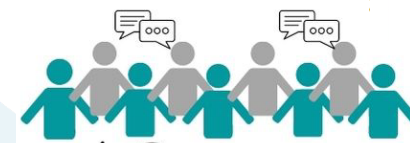


Le Bureau Communautaire

Le bureau est composé du président et de 14 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.

Délégations

- 39 délégués communautaires
- 15 membres du bureau communautaire
- 12 commissions thématiques
- 9 conseils communautaires en 2025
- 6 bureaux communautaires en 2025



Les commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en œuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.

Les ressources humaines



1 470 bulletins établis

- 1 376 bulletins de paie
- 93 bulletins d'indemnité d'élus



413 arrêtés du Président liés à la gestion du personnel



177 contrats de travail et
20 avenants



4 stagiairisations et
5 titularisations



69 déclarations auprès de la CPAM



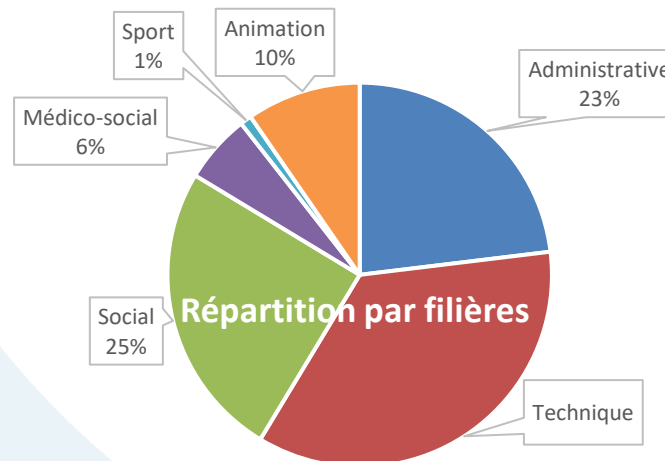
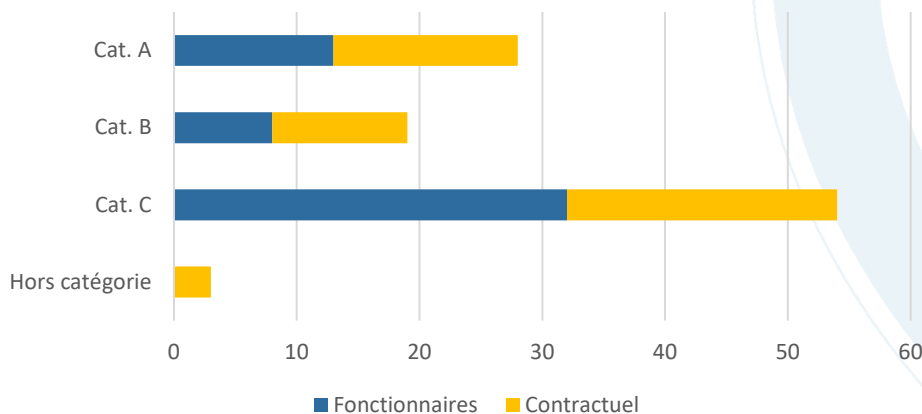
86 agents ont suivi au moins une formation



10 mises en disponibilité, principalement pour des nouveaux projets professionnels : dont 2 réintégrations et 1 départ

Les ressources humaines

Répartition des 104 agents par catégorie et par statut

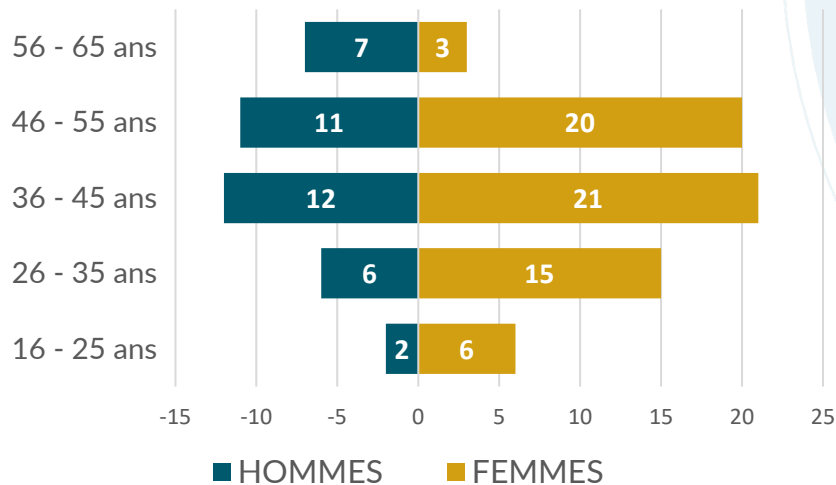


EN 2025

- **51%** des agents sont fonctionnaires ; 46% sont des contractuels de droits publics et 3% des agents en contrat de droit privé (apprentissage)
- **104 agents** représentant 92.22 Equivalents Temps Plein (ETP).
- Les fonctionnaires (titulaires et stagiaires) représentent **50.01 ETP**.
- **Les 2/3 des agents** sont pour moitié en filière technique ou en filière sociale (dont médico sociale) et moins d'**1/4 des agents** en filière administrative.

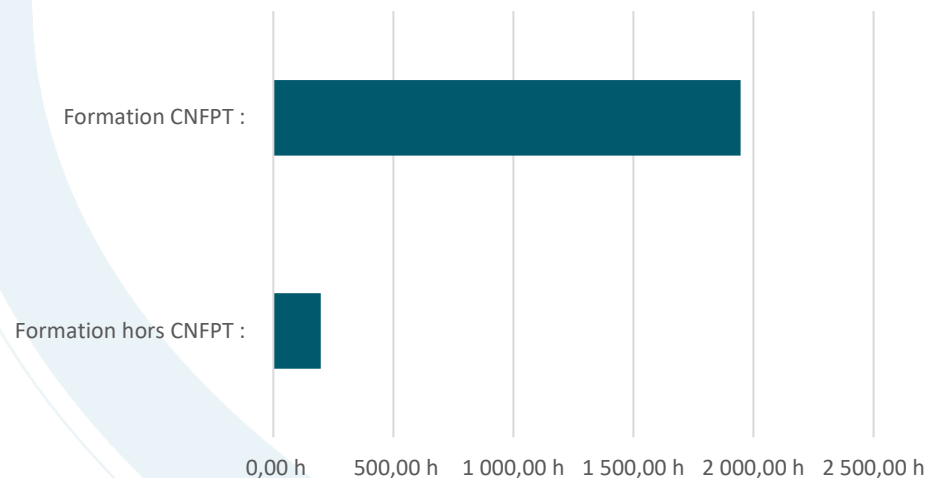
Les ressources humaines

Effectif par tranche d'âge



La présentation des 104 agents de la collectivité par sexe et par tranche d'âge au 31 décembre 2025 reflète une majorité de femmes réparties dans les 3 tranches d'âge majoritairement représentées (entre 26 et 55 ans).

Type de formation effectuée



En 2025, 86 agents ont effectué au moins une formation. Parmi ces agents, 14 ont uniquement suivi des formations par webinaire (comme la laïcité), tandis que tous les autres (soit 72 agents) ont bénéficié de plusieurs formations.

Au total, 2 144 heures de formation ont été enregistrées, ce qui représente l'équivalent de 357 jours de formation. 90% de ce temps a été effectué par le CNFPT pour des formations professionnelles, d'intégration.

Le plan de formation a été retravaillé et affiné en lien avec les services sur l'année 2025. Il a été établi pour 3 ans (-2025-2027)

La qualité de vie au travail/prévention

- **En 2025 a été mis en place un service de formation, prévention et qualité de vie au travail** afin d'être toujours et davantage à l'écoute des besoins des agents dans leur quotidien au travail.

Dans une démarche de responsabilité employeur et d'amélioration continue de l'organisation du travail, l'intercommunalité a poursuivi en 2025 ses actions en faveur de la qualité de vie au travail. Celles-ci se sont traduites en priorité par la réactualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, intégrant une attention particulière portée aux risques psychosociaux, ainsi que par le renforcement du dialogue autour des conditions de travail.

Parallèlement, plusieurs actions ciblées ont été engagées afin de prévenir l'absentéisme et d'accompagner les équipes dans leur fonctionnement quotidien : réalisation d'études de service, analyse des indicateurs sociaux, et mise en œuvre de temps collectifs favorisant la cohésion et la régulation des relations professionnelles. Des initiatives complémentaires, telles que des ateliers de pratique corporelle ou des temps conviviaux, ont également été proposées comme leviers d'équilibre, de prévention et de maintien d'un climat de travail propice à l'engagement des agents.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une approche globale visant à concilier performance du service public, prévention des risques professionnels et accompagnement des agents dans l'évolution de leurs missions.

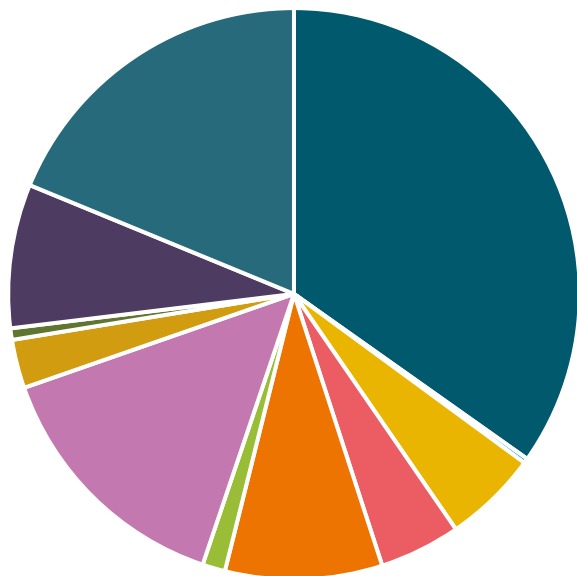
- **Temps conviviaux, mieux être** : galette, chasse aux œufs, yoga, sophrologie, Noël des enfants, passage ergonomiste, audit sur absentéisme à la crèche du petit bosquet, newsletter... Médailles du travail : 1^{ère} édition de la remise des médailles le 8 avril 2025 : 11 personnes ont obtenu une récompense due à leur ancienneté dans la fonction publique, 10 médaillés d'argent (20 ans) et 1 médaillé vermeille (30 ans).

Finances

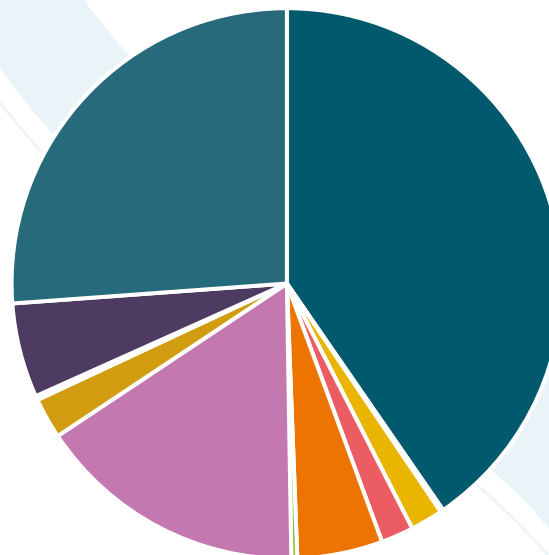
Le budget de la communauté de communes est composé d'un **budget principal** et de **6 budgets annexes** (station d'épuration, zone d'activité des Valernes, Eco parc du Pas de Lauzun, production d'énergies renouvelables, Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat et celui de l'Autopartage).

Au service comptabilité, 2862 mandats de paiement et 896 titres de recettes ont été réalisés.

BUDGET FONCTIONNEMENT



Dépenses : 16 862 039 €
(dont 13 694 589 € pour le budget principal)

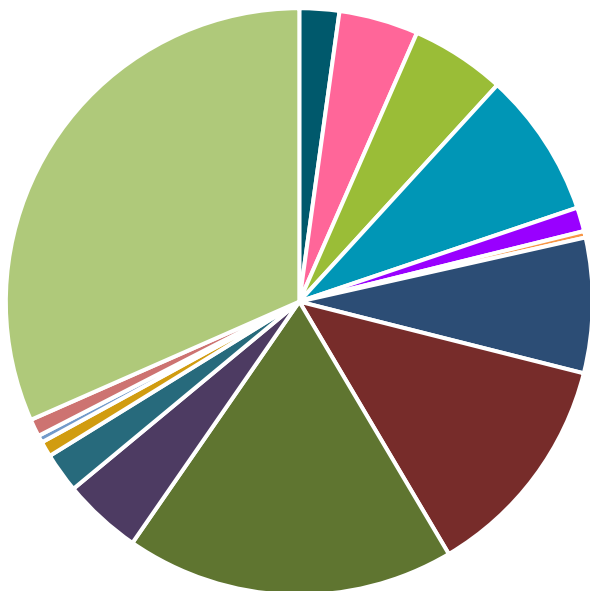


Recettes : 16 862 039 €
(dont 13 694 589 € pour le budget principal
dont 2 387 650 € d'excédent cumulé)

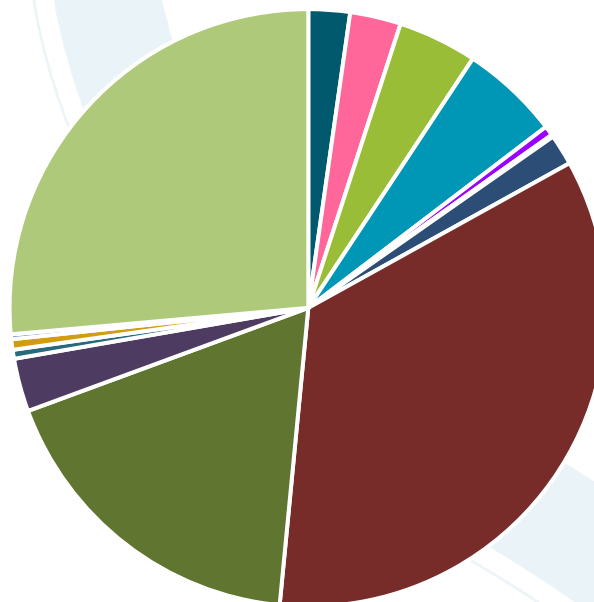
- ADMINISTRATION
- SECURITE
- SPORT
- JEUNESSE
- FAMILLE
- HABITAT ET GENS DU VOYAGE
- DECHETS
- ADN SMRD GEMAPI
- MOBILITE
- ECONOMIE-ENERGIE-TOURISME
- BUDGETS ANNEXES

Finances

BUDGET INVESTISSEMENT



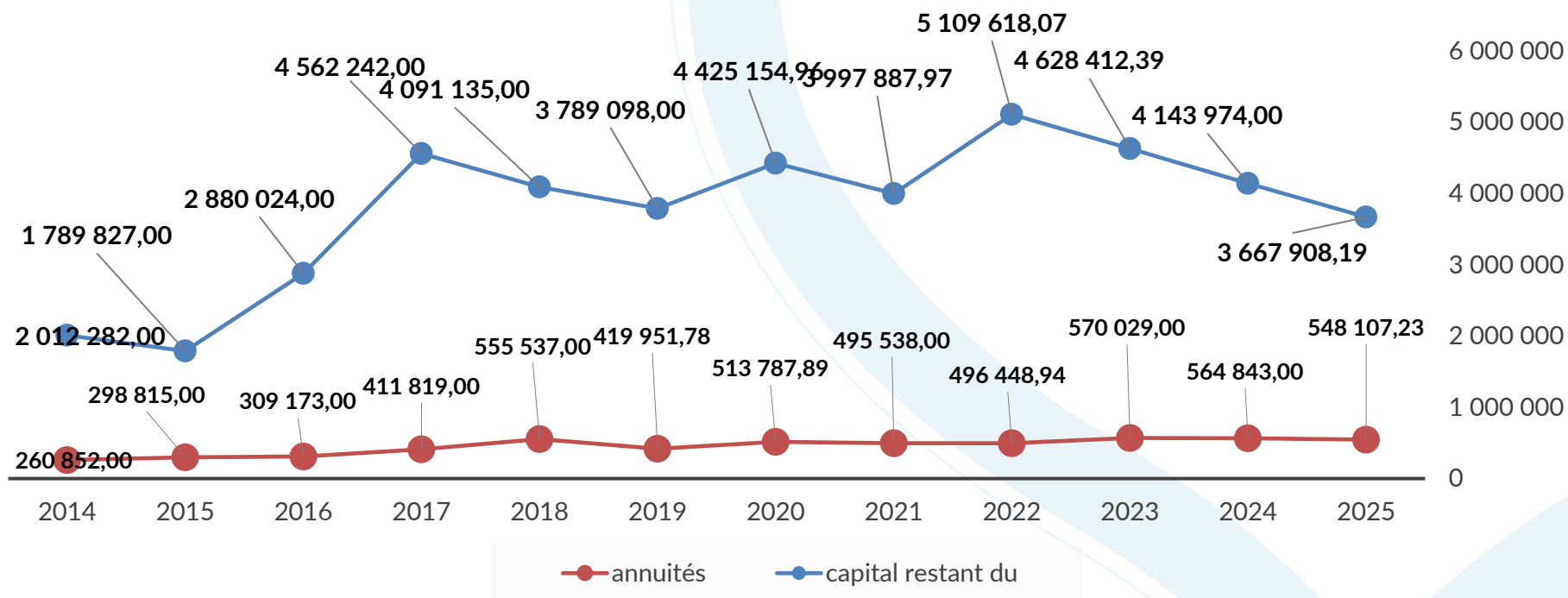
Dépenses : 5 189 650 €
(dont 4 569 567 € pour le budget principal
comprenant 844 553 € de déficit antérieur reporté)



Recettes : 5 189 650€
(dont 4 569 567 € pour le budget principal)

- ADMINISTRATIF
- SOCIAL
- DECHETS
- SPORT
- TOURISME
- MOBILITE
- AUTRES OPERATIONS
- SCHEMA CYCLABLE
- BOM/CSE
- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- CLUB HOUSE
- PLH
- BUDGETS ANNEXES

L'évolution de la dette



Le ratio de désendettement de la collectivité est de 5,41 années.

Fiscalité

TAUX D'IMPOSITION

- 4,54 % Taxe habitation résidence secondaire
- 4,10 % Taxe foncière
- 10,71 % Taxe sur le foncier non bâti
- 26,50 % Cotisation foncière des entreprises
- 9,6 % Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- 298 000 € Taxe GEMAPI



Commande publique

La commande publique s'est élevée à près de **1 352 000 € HT** en 2025.



394 000 €

Transport et traitement des déchets issus des déchetteries et location de bennes (3 ans)
A noter : 187 500 € (3 ans) pour le lot « ferraille »



367 500 €

Acquisition d'un véhicule de collecte benne à chargement vertical (benne et grue)



168 000 €

Fourniture et pose de mobiliers de stationnement vélo



130 000 €

Nettoyage des bâtiments intercommunaux (piscine et ALSH) – 2 ans

Commande publique

La commande publique s'est élevée à près de **1 352 000 € HT** en 2025.



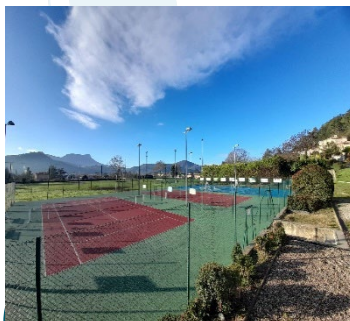
72 000 €

Entretien des installations de chauffage, climatisation, CTA et sécurité (4 ans)



46 700 €

Achat de 3 véhicules autopartage



35 000 €

Travaux de voirie et terrassement pour la mise en œuvre de conteneurs semi-enterrés



32 000 €

Rénovation du parking du siège



31 650 €

Relamping des équipements sportifs : terrain de rugby à Crest et gymnase à Piégros-la-Clastre

Commande publique

La commande publique s'est élevée à près de **1 352 000 € HT** en 2025.



25 100 €

Mise à disposition et assistance d'un Prologiciel de gestion d'autorisation du droit du sol (3 ans – service mutualisé)



22 500 €

Lot « Mobilier » du marché de réhabilitation du bâtiment « EHPAD - Les Opalines » à Saillans



10 250 €

Achat véhicule pour le service technique



10 000 €

Installation photovoltaïque sur la régie de l'ALSH Sainte Euphémie à Crest



6 400 €

Formation pour la mise en œuvre du savoir rouler à vélo dans les écoles de la CCCPS

Focus sur les missions d'ingénierie à destination des communes et sur le PICS



Les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde

- Finalisation de l'accompagnement proposé par la CCCPS pour aider les communes de moins de 1 500 habitants à élaborer leur Plan Communal de Sauvegarde (10 communes aidées au total dont 2 cette année)
- Réalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde pour la CCCPS (approuvé lors du Conseil Communautaire du 18 décembre)



Conventions de prestation de service pour une assistance d'ingénierie entre la CCCPS et les communes demandeuses

Accompagnement de la commune de Piégros-la-Clastre dans l'élaboration d'un marché public pour une étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la mutualisation de la restauration collective sur le territoire de la CCCPS

Transition écologique

Alimentation, agriculture et forêt

Face aux conséquences du changement climatique et aux pressions exercées sur les ressources naturelles, l'intercommunalité s'engage dans la transition afin de développer la résilience territoriale.

La **démarche** se veut **globale** notamment grâce au Contrat d'Objectif Territorial (COT) contractualisé en 2024 avec l'ADEME, **trois axes restent prioritaires** :

- Une **agriculture** durable et une alimentation locale et de qualité pour tous.
- Une **forêt** préservée et résiliente.
- Un usage raisonné et sobre des **ressources naturelles**

Missions principales

- Évaluer l'engagement territorial dans la transition (COT) en partenariat avec l'ADEME et candidater au label *Territoire en Transition* ;
- Préserver, gérer et développer la résilience des massifs forestiers (faisabilité DFCL, atlas des biens vacants sans maître, accompagnement aux OLD, Plan Sylvicole Territorial et fonds financier SYLV'ACCTES) ;
- Promouvoir un usage raisonné de l'eau ;
- Poursuivre l'engagement de la transition agricole et alimentaire et promouvoir une agriculture vivante au bénéfice du territoire ;
- Accompagner le maintien d'un élevage extensif.

65 % d'espaces forestiers sur la CCCPS ;

2 à 5 installations d'agriculteurs par an ;

50% de la consommation actuelle pourrait être couverte par la production locale ;

81 exploitations en AB en 2023 soit plus de la moitié des exploitations.

Alimentation, agriculture et forêt

ETUDE DE FAISABILITE PISTE DFCI

Courant 2025, une étude a été lancée par la CCCPS afin d'envisager la faisabilité **de création d'une piste Défense des Forêts Contre les Incendies** (DFCI) sur les contreforts nord du massif de Saou.

Le tracé validé en COPIL s'adosse à **un chemin rural existant depuis Aouste sur Sye jusqu'à Chastel Arnaud sur 21 km**. Le tracé sans grand dévers qui nécessitent un élargissement pour mise au gabarit DFCI et ouvrent l'accès au massif sur toute sa longueur.

CONTRAT d'OBJECTIF TERRITORIAL

La CCCPS s'est engagée pour 4 ans dans un **Contrat d'Objectif Territorial** en partenariat avec l'ADEME

- pour accompagner les **politiques de transition** dans une démarche d'amélioration continue.
- en se basant sur les deux référentiels Climat Air Energie et Economie Circulaire de l'ADEME

→ Le classement de la CCCPS a permis d'obtenir le **label Territoire en transition**.

→ La progression sur ces 2 référentiels devrait déboucher sur un **soutien financier**.

Alimentation, agriculture et forêt

DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, l'EPCI a réalisé 2 diagnostics :

- **Système agricole et alimentaire** du territoire (Chambre d'Agriculture)
- **Installation et transmission** agricoles (ADEAR)

Ces diagnostics ont été restitué aux élus et aux acteurs du territoire lors d'une matinée qui a également permis de travailler en concertation sur le **plan d'actions 2026-2031**

ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE PORTANT SUR LA MUTUALISATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Les communes et les services de la petite enfance et de l'enfance portés par la CCCPS ont exprimé le besoin de proposer un service de restauration scolaire et extra scolaire de qualité favorisant notamment l'approvisionnement local.

C'est pourquoi, l'intercommunalité a réalisé en 2025, une **étude d'opportunité pour la création d'une cuisine centrale**.

- Une cuisine qui répondrait aux besoins des cantines scolaires, aux crèches et centres de loisirs ainsi qu'à des établissements privés
- Une production de 1100 repas /jour dont $\frac{3}{4}$ pour les écoles

Suite aux conclusions de cette 1^{ère} phase, les élus ont décidé de poursuivre les réflexions et de lancer une étude de faisabilité.

Transition énergétique

Transition énergétique

Afin de répondre aux exigences des lois européennes et nationales et à l'ambition de devenir Territoire à Energie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050, la CCCPS s'est dotée d'un Service Public Intercommunal de l'Energie (SPIE), mutualisé avec la CCVD et la CCD, composé :

- d'un service de Conseil en Energie aux Collectivités (CEP),
- d'un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH),
- d'un service de développement des énergies renouvelables,
- d'un contrat de Chaleur Renouvelable (CCR).

Ces dispositifs sont une réponse aux enjeux sociaux et environnementaux que sont la réduction des consommations d'énergie, la maîtrise des dépenses associées, la diminution des émissions polluantes sur le territoire et la production d'énergies renouvelables locales.

Missions principales

- Accompagner les projets de rénovation thermique des logements particuliers (individuels, collectifs).
- Accompagner la sortie de précarité énergétique.
- Accompagner les projets publics de rénovation thermique.
- Développer les énergies renouvelables thermiques (bois, solaire, géothermie) et électriques (photovoltaïque en particulier) afin de tendre à la neutralité énergétique.
- Former des artisans aux enjeux de la rénovation, aux solutions existantes et à l'usage de matériaux bas carbone.

299 GWh/an : **consommation** énergétique du territoire
43 M€/an : **dépenses** énergétiques

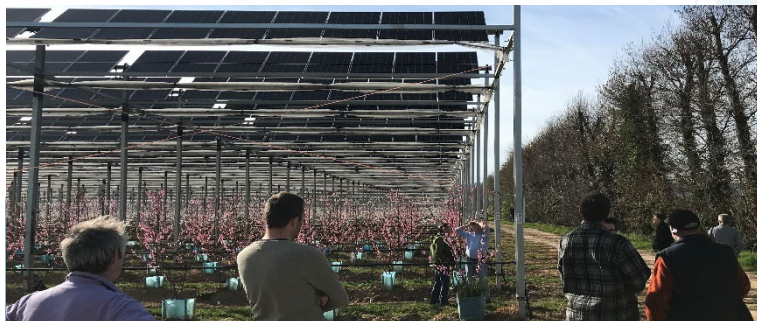
1000 €/an : **facture** énergétique moyenne par personne pour leur logement (hors transport)

15 % : **part d'énergie renouvelable** dans les consommations d'énergie du territoire

Logements privés et précarité énergétique

- + de **1,5 M€ d'aides** nationales à percevoir par les ménages en 2025
- Environ **2,5 M€ de travaux générés** sur la CCCPS en 2025

Production d'énergies renouvelables



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE LA LOI APER

6 rencontres SDER.

Accompagnement de l'ensemble des communes et définition des potentiels éolien et PV (cadastre solaire).

4 communes ont délibéré des zones d'accélération.

Les zones d'accélération délibérées représentent :

- bois énergie : 991MWh/an,
- hydroélectricité : 860MWh/an,
- PV au sol : 810MWh/an,
- PV parking et toiture : 70144 MWh/an .



DECARBONER LA PRODUCTION DE CHALEUR

Siège de la CCCPS et club foot/rugby

- 87 000 kWh de gaz consommés en 2023 (siège et foot/rugby)

- Emission de CO₂ : 21t/an

Remplacement par 2 chaufferies bois :

- 230 k€ d'investissement,
- Reste à charge CCCPS : 43 600 €
- Emission de CO₂ : 2t/an.

Conversion de 40 % des consommations fossiles (fioul et gaz) en biomasse pour le patrimoine de l'EPCI.

Aménagement & habitat

Aménagement & habitat

Promouvoir un cadre de vie de qualité, permettre à tous de vivre dans un logement digne et accessible, soutenir la création de logements sociaux, favoriser la qualité architecturale et environnementale des projets d'aménagement portés par les communes sont parmi les grands enjeux et objectifs poursuivis par le service Aménagement et Habitat.

Missions principales

- Aménager et planifier l'espace à l'horizon 2040 à travers le projet de développement du SCoT porté par le Syndicat Mixte et auquel la CCCPS participe activement aux côtés de la CCVD.
- Élaborer et animer une politique de l'habitat pour permettre à tout un chacun de se loger selon ses besoins.
- Soutenir financièrement la production, l'amélioration et la diversification de l'offre de logements.
- Participer et financer le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des 14 communes.

Plus de 600 000 € de budget prévisionnel (dont SPRH et subventions déduites) hors budget d'investissement pour la mise en place des 12 actions du PLH sur la période 2025-2030.

Actualisation de l'inventaire des logements communaux en cours en vue d'aider techniquement et financièrement la rénovation de 30 à 40 logements d'ici 2034.

Aménagement & habitat



LANCEMENT DES 1^{ères} ACTIONS DU PLH

Le PLH a été approuvé le 28 novembre 2024. L'objectif de ce programme est de mettre en place des actions pour répondre aux besoins en logement et permettre à tous de réaliser son parcours résidentiel sur le territoire.

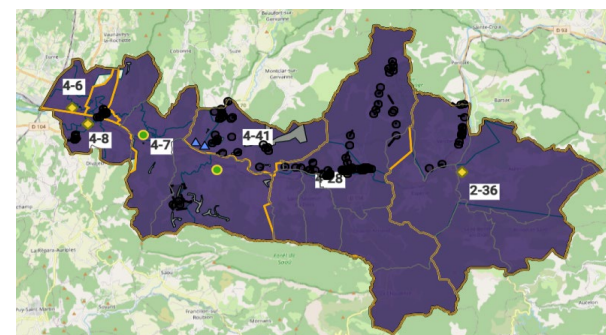
En 2025, le conseil communautaire a voté la mise en place des aides à la pierre, de subventions pour résorber la vacance et l'indignité sur le territoire et d'une convention avec l'association Solidarité Habitats.



PROJET DE RENOVATION DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

Pour rappel, depuis la prise de compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » au 1^{er} janvier 2017, la CCCPS gère en régie 12 places sur Crest.

En 2024, un projet de rénovation sur mesure de cette aire d'accueil a été validé par la DDT et les services de la Préfecture, après la réalisation d'une étude de faisabilité et concertation des usagers. Un dossier de demande de financement sera déposé au 1^{er} trimestre 2026,



DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le Syndicat Ardèche Drôme Numérique déploie la fibre sur le territoire. La CCCPS participe à cet investissement à hauteur de 2 775 000 € ce qui permettra à terme de raccorder environ 9 250 foyers.

En 2025, l'ensemble des habitants des communes composant le territoire peuvent profiter de ce service.

Fin 2025, près de 48 % des lignes éligibles étaient raccordées (4 935 abonnés).

Aménagement et développement du territoire

Économie

Depuis sa création, le développement économique est l'une des priorités de la Communauté de Communes avec pour ambition de favoriser une économie locale, circulaire, innovante et respectueuse de l'environnement

Ainsi, l'intercommunalité accompagne les acteurs économiques du territoire à leur création, puis tout au long de leur développement, que ce soit pour la recherche de financements et de locaux, le développement de projets et la mise en place de partenariats à tisser localement.

Missions principales

- Création et reprise d'entreprises,
- Animation du tissu économique en lien avec les partenaires institutionnels et privés,
- Mise en œuvre d'actions de développement économique (soutien aux filières, aides à la croissance, politique énergétique...),
- Développement et optimisation de l'immobilier d'entreprises,
- Mobilisation des politiques contractuelles.

34 porteurs de projets accompagnés dans la création de leur entreprise
29 entreprises guidées dans leur recherche de locaux et leur installation
93 contacts entreprises en 2025
21 lots sur 23 de la ZAC du Pas de Lauzun ont été vendus et les 2 derniers lots font l'objet de demandes d'acquisition

Économie



VALORISATION ET SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

- Accompagnement à la création d'entreprise
- Mise en avant des entreprises et des savoirs faire locaux
- Accompagnement à la croissance et au développement des entreprises
- Renforcement de la résilience des entreprises et développement de partenariats locaux



UNE GESTION RAISONNÉE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Fin de la commercialisation de la tranche 1 de la ZAC du Pas de Lauzun
- Mise en œuvre de la tranche 2 de la ZAC du Pas de Lauzun
- Soutien financier de deux projets d'immobilier d'entreprises avec le CD26 pour la création de 10 emplois
- Mise en relation entre l'offre existante et les demandes d'immobilier des professionnels

Économie circulaire

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCCPS a pour objectif de développer l'économie circulaire, avec la volonté politique de réduire drastiquement les déchets sur le territoire, d'insuffler un changement de comportement et de paradigme, de prioriser le réemploi, la réutilisation et la réparation et de travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux de l'économie circulaire.

Missions principales

- Travail avec les acteurs locaux de l'économie circulaire,
- Accompagnement à l'émergence de projets et au développement de filières de l'économie circulaire,
- Développement d'actions axées sur le réemploi, la réutilisation et la réparation,
- Mise en œuvre d'actions ou outils de sensibilisation au changement de comportement et à la réduction des déchets,
- Travail en étroite collaboration avec les services déchets et communication.

36 920 € pour soutenir différentes actions portées par des acteurs locaux via un appel à projet autour du réemploi et de la réparation

14 tonnes de paillettes plastiques produites par le consortium Paillettes en 2025 et 13 tonnes commercialisées

Plus de 150 tonnes détournées et réemployées par les partenaires soutenus par la CCCPS (La Chignole, l'Or des Bennes, Paillettes)

Économie circulaire



MISE EN PLACE D'UN APPEL A PROJET SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- 13 566 € pour soutenir le projet de **plate forme de réemploi des matériaux** de la Chignole ;
- 11 920 € pour permettre à l'Or des Benne d'engager des **actions de sensibilisation au réemploi** ;
- 6 570 € pour mettre en place des **ateliers de réparation** réalisés par le 8 Fablab ;
- 4 864 € pour développer un projet de **sensibilisation au tri et au compostage** au sein de la cité scolaire Armorin via Collembole.

PROMOTION DE LA REPARATION & DU REEMPLOI

- **Campagne d'information** et de communication sur la consommation durable, le réemploi et la réparation ;
- Promotions des acteurs locaux du réemploi et de la réparation via la **formalisation d'un annuaire de la réparation** et développement de partenariats.

STRUCTURATION D'UNE FILIERE PLASTIQUE

- Intégration au projet Paillettes ;
- Travail avec les acteurs sur la structuration et la **formalisation juridique de la filière** ;
- Développement du réseau, & Recherche d'approvisionnements et d'exutoires ;
- **Consolidation** du modèle économique.

Mobilité

La transition énergétique passe incontestablement par la transition des mobilités. À elle seule, la voiture est responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans les transports. Il s'agit dès lors de déployer de nouveaux modes de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture thermique individuelle. Pour aller dans ce sens, la CCCPS travaille à la mise en place d'un bouquet de services de mobilité sur son territoire.

Missions principales

- Valoriser et accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle en proposant de nouveaux services (autopartage...),
- Développer un écosystème favorable à l'usage du vélo (aménagement, équipements, services et animations),
- Entretien et sécurisation de l'itinéraire cyclable de la Vélodrôme,
- Favoriser l'intermodalité en lien avec les partenaires et les autorités compétentes.

3 véhicules en autopartage mis en service depuis le 1^{er} septembre 2025

75 111 passages enregistrés au compteur installé sur la Vélodrôme au niveau d'Aouste-sur-Sye entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2025 (+ 12% par rapport aux données de 2024)

374 places de stationnement vélos créées en 2025

120 bénéficiaires de la location de VAE (données janv-déc 2025)

250 scolaires bénéficiaires du programme Savoir Rouler A Vélo sur la période scolaire 2025-2026

Mobilité



ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE PRATIQUES : DE NOUVEAUX SERVICES VELO

Afin d'accompagner le changement, la CCCPS poursuit le développement des services vélos :

- En 2025, **4 abris à vélos** ont été installés sur Crest, Piégros-la-Clastre, Aurel et Saillans, **3 stations de réparation libre-service** vélo sur Crest, Saillans et St Benoit en Diois, **152 arceaux** rien que sur la commune de Crest et **16 box** achetés dont 3 avec recharge VAE ;
- **19 aides** d'un montant variant entre **150 et 200 €** attribuées pour l'électrification d'un vélo classique ;
- **Réfection de la VéloDrôme** à la sortie de Crest.



MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Dans le cadre de son bouquet de services, la CCCPS poursuit le développement de services de mobilités partagées.

Suite au bilan satisfaisant de l'expérimentation « Libelul », l'intercommunalité a repris et développé en régie ce service d'autopartage :

- **Aménagement d'une nouvelle station d'autopartage** à la gare de Crest ;
- **Acquisition et exploitation de 3 véhicules.**

Tourisme

La destination Vallée de la Drôme s'est dotée au 1^{er} janvier 2025 d'un Office de Tourisme commun aux deux territoires CCCPS-CCVD. En cohérence avec la stratégie de développement touristique des deux territoires, ce nouvel établissement devra prendre en compte la mutation du secteur et les nouvelles pratiques touristiques pour accompagner les acteurs du tourisme dans un contexte de changement climatique. Il aura notamment à considérer les enjeux liés à l'acceptabilité du tourisme par les habitants du territoire.

Missions principales

- Suivi de la destination touristique « Vallée de la Drôme »,
- Coordination stratégique et soutien financier à l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée de Drôme,
- Développement d'aménagements et de projets touristiques,
- Valorisation et entretien des sentiers de randonnées pédestres et VTT, et des sites naturels d'escalade,
- Entretien et développement touristique de l'itinéraire cyclable intercommunal la Vélodrome,
- Collecte et gestion de la taxe de séjour.

227 027 nuitées payantes (adultes payant la taxe de séjour) (soit -15% par rapport à 2024) & **524 740 nuitées touristiques totales** (données Flux Vision) (soit -11 % par rapport à 2024) passées en Cœur de Drôme
58 000 € de subvention de fonctionnement annuelle versée à l'OT
158 000 € de taxe de séjour collectées en 2025 (hors taxe additionnelle) et reversées à l'OT
464 kms de sentiers de randonnées pédestres et VTT entretenus

Collecte & traitement des déchets ménagers du territoire

Collecte & traitement des déchets

La CCCPS gère en régie le ramassage et le transport des ordures ménagères, assure la collecte sélective ainsi que le fonctionnement des 3 déchèteries. Le Pôle « tri et valorisation des déchets » de la CCCPS, c'est au total 13 agents qui agissent au quotidien pour un service de proximité et de qualité.

Missions principales

- Optimisation du processus de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Sensibilisation et prévention des déchets ménagers et assimilés en partenariat avec le SYTRAD
- Accompagnement et mise en place de sites de compostage collectif au sein des communes volontaires

2 917 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

Stabilisation des tonnages collectés pour les ordures ménagères par rapport à 2024

756 tonnes de collecte multimatériaux

799 tonnes de verre collectées

9,6 % c'est le niveau unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

27 sites de compostage collectif

4 sites de collecte de biodéchets

Traitement des eaux usées

Assainissement collectif

Dans le cadre du traitement des eaux usées, la collectivité a en charge la gestion des différentes stations d'épuration du territoire.

Les STEP de Crest et de Saillans sont gérées via une concession depuis le 1^{er} janvier 2022 et pour 12 ans. Les autres sont entretenues en régie.

Missions principales

- Surveillance et entretien des dispositifs de traitement
- Travaux d'entretien permanent des équipements
- En 2025 : Élaboration du Contrat Eau Climat avec l'Agence de l'Eau.



- 8 stations à macrophytes
- 1 micro-station
- 2 stations à boues activées
- 1^{ères} réunions pour la micro-station de St BENOIT

Services techniques

Travaux et entretien des bâtiments

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la maintenance et l'entretien des 48 bâtiments publics ou techniques de la CCCPS.

Missions principales

- Contrôle périodique et réglementaire des installations techniques et de sécurité : alarmes, détection incendie, électricité, défibrillateurs, qualité sanitaire des réseaux, systèmes de chauffage, d'éclairage, de ventilation, ...
- Ménage, réparations, dépannages en astreintes
- Mise en œuvre et suivi des opérations de travaux
- Travaux importants en régie : crèche des Tchoupinets, ALSH etc



En 2025 les travaux d'investissement ont été réalisés pour :

- **Relamping** du rugby et du gymnase Piégros
- **Rénovation des terrains de tennis** de Crest et Aouste
- **Rénovation de l'appartement** de la piscine,
- **Rénovation de la cuisine** des Tchoupinets,
- Livraison de **la Maison Intercommunale de l'Enfance à Saillans**

Gestion et entretien des espaces verts

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la gestion différenciée et l'entretien des espaces verts de la CCCPS : terrains de sport, abords des bâtiments de petite enfance, zones d'activités, Vélodrôme ...

Missions principales

- Opérations d'entretien mécanique des stades de foot et de rugby, irrigation, regarnissage, sablage,...
- Tonte, débroussaillage, élagage et mise en Sécurité des arbres à proximité des bâtiments de la CCCPS
- Mise en œuvre et suivi des opérations d'aménagement touristique



L'aire des gens du voyage

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme, après transfert, est devenue compétente pour « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Missions principales

- Gestion en régie des 12 places
- Lancement d'un projet en vue de sa rénovation



Projet de rénovation : un projet sur mesure pour l'aire de Crest a été élaboré en concertation avec la DDT, et un dossier de demande de financement sera déposé prochainement.

Bâtiments et manifestations sportives

Bâtiments et manifestations sportives

Toute l'année, la collectivité met à disposition des clubs, associations et établissements scolaires nos équipements sportifs : stades, gymnases, salles de sport, etc., gérés et entretenus par les services techniques.

Missions principales

- Gestion et entretien des équipements sportifs
- Soutien financier et logistique à certaines manifestations sportives
- Exploitation de la piscine intercommunale à Crest de début juin et fin août



5 850 € de subventions pour les manifestations sportives ont été versées pour soutenir les associations qui animent le territoire.

13 389 entrées à la piscine en 2025

54 associations qui utilisent nos équipements sportifs représentant 590 h/semaine d'occupation.

Services mutualisés avec nos communes

Service d'urbanisme mutualisé

Dans le cadre de son action en faveur des communes du territoire, la CCCPS a mis en place un service mutualisé pour l'urbanisme. Le service est composé de 2 personnes qui instruisent les demandes d'urbanisme émanant des habitants des communes d'Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Espenel, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Saillans.

En 2025, les communes de Piégros - La Clastre et Mirabel et Blacons ont été accompagnées juridiquement et administrativement, par la CCCPS, dans le domaine de la police de l'urbanisme.

Missions principales

- Instruction des autorisations du droit des sols au regard du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation et de la réglementation propre à chaque commune.
- Accueil et information des pétitionnaires et du public.
- Conseil et veille réglementaire auprès des mairies.
- Participation à la gestion des contentieux.
- Suivi statistique.
- Formulation de propositions dans le cadre des évolutions des documents d'urbanisme.

336 dossiers instruits par 1,5 ETP
(+0,1 ETP secrétariat)

71 permis de construire
222 déclarations préalables

26 certificats d'urbanisme

1 permis d'aménager

2 permis de démolir

14 autorisations de travaux dans les établissements recevant du public (ERP)

Service technique mutualisé

Une équipe de 2 personnes (1,3 ETP) assure toute l'année les missions de cantonnier dans les 9 Communes de Montagnes du Pays de Saillans : Aubenasson, Aurel, Chastel Arnaud, La Chaudière, Espenel, Rimon et Savel, St Benoit en Diois, St Sauveur en Diois et Véronne.

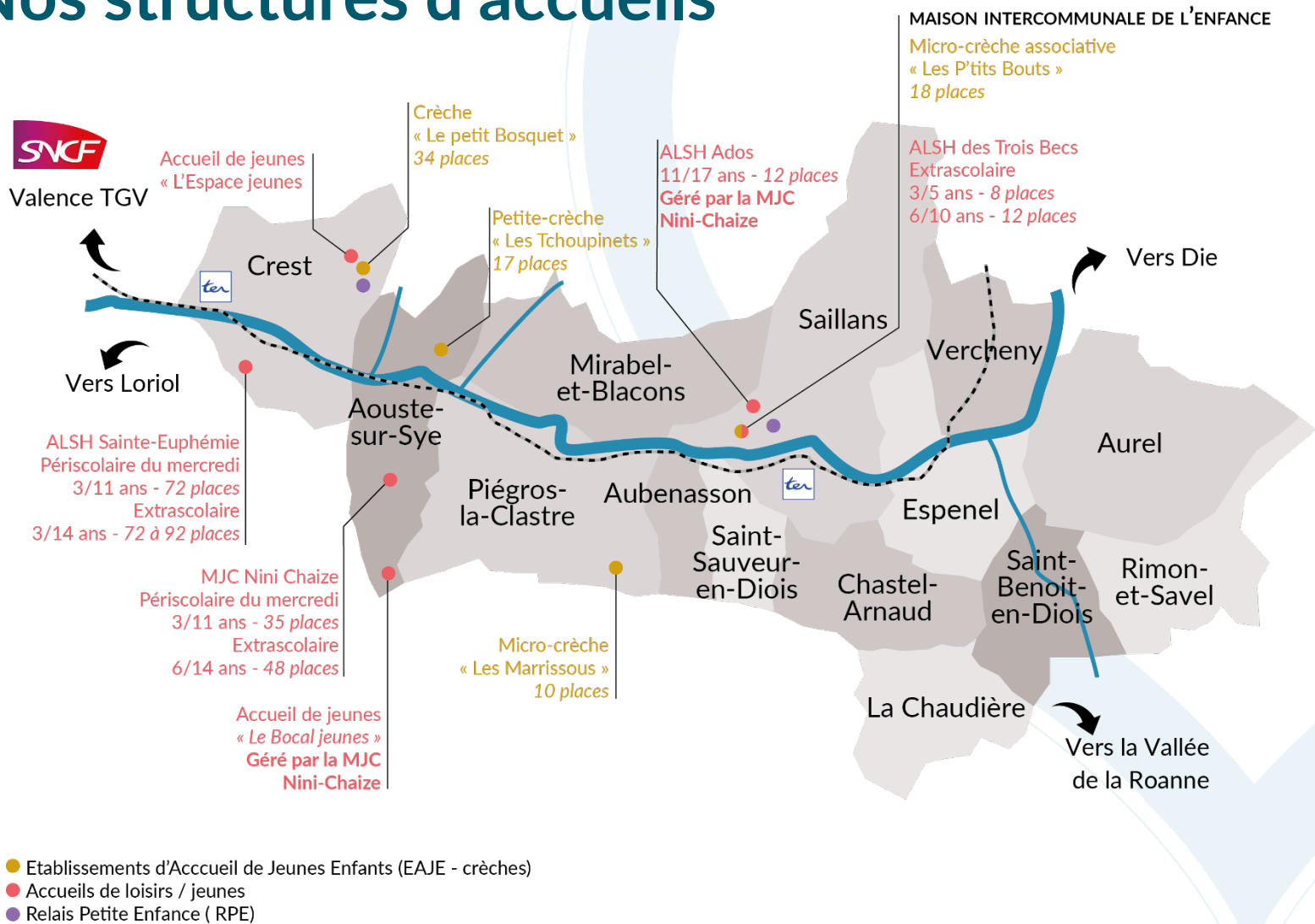
Missions principales

- Entretien des voiries et des espaces verts.
- Entretien et nettoyage des bâtiments communaux.
- Entretien des captages d'eau, des cimetières, des bassins ...
- Petits travaux de rénovation dans les bâtiments (isolation, plomberie) ou de création paysagère (terrain de boule, aménagements touristiques).



Petite enfance, enfance et jeunesse

Nos structures d'accueils



Présentation générale du pôle

Le pôle « petite enfance, enfance et jeunesse pour un territoire qui aide à grandir » accompagne le public âgé de 0 à 17 ans, ainsi que leurs parents. Il est composé de plusieurs services répartis en 3 tranches d'âges (ceux indiqués en bleu sont gérés par conventionnement par des associations du territoire) :

- **Petite enfance (0 – 5 ans) :**
 - 4 crèches (Crest, Aouste/Sye, Piégros, Saillans)
 - 1 relais petite enfance (RPE)
 - 1 lieu d'accueil enfant – parent (LAEP).
- **Enfance (3 – 11 ans) :**
 - 3 ALSH (Crest, Aouste/Sye, Saillans)
- **Jeunesse (11 – 17 ans)**
 - ALSH 11-14 ans (Crest, Aouste/Sye)
 - ALSH 11-17 (Saillans)
 - 2 accueils Jeunes (Crest, Aouste/Sye)

Chaque structure développe un projet pédagogique faisant concorder besoins des usagers avec les valeurs de la collectivité. Ces accueils sont labellisés par les services de l'État.

46 agents composent ce service, représentant environ 38,51 ETP

Présentation générale du pôle



MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE A SAILLANS

Ouverture de la maison intercommunale à Saillans :

- La crèche les P'tits Bouts
- L'ALSH Les Trois Becs

➤ Inauguration le 23 septembre 2025



REPRISE EN REGIE DE L'ALSH A SAILLANS

Reprise en régie de l'ALSH à Saillans et augmentation du nombre de places :

- Création du groupe des 3-5 ans : 8 places
- 6-10 ans : 12 places



CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Développement de la coordination de la CTG avec la le développement des réseaux et l'augmentation du nombre de chargés de coopération : passage de 1,5 à 1,9 ETP

• Pôles petite enfance



JOURNÉE PEDAGOGIQUE 26 août 2025

- Matinée sur le thème des émotions avec l'intervention de Sylvaine Mauplot ;
- Temps convivial autour du repas offert par la CCCPS ;
- Après-midi en équipe afin de préparer la rentrée des enfants



PROJETS DE FONCTIONNEMENT DES CRECHES

- Les projets de fonctionnement des 3 crèches ont été mis à jour :
- Modification de la méthode de facturation
- Adaptation de la modulation horaire aux Tchoupinets
- Actualisation en lien avec la nouvelle réglementation

• Petite enfance – Crèche Les Tchoupinets



TEMPS FORTS 2025

- Partenariat avec la médiathèque d'Aouste-Sur-Sye
- Défilé carnavalesque dans les rues du village avec les assistants maternels et la MAM d'Aouste-Sur-Sye
- Ateliers sophrologie avec les enfants et les professionnelles et lors des portes ouvertes avec un atelier de parents - enfants
- Représentation musicale et poétique du spectacle Pianocéan
- Réalisation d'un court-métrage « Une journée aux Tchoupinets » diffusé lors de la réunion de rentrée des familles



222 jours d'ouverture (5 jours de fermeture supplémentaires pour travaux)
50 enfants différents accueillis
Taux de fréquentation : 67 %

Petite enfance – Crèche Les Tchoupinets

TRAVAUX

- D'importants travaux ont eu lieu au cours de l'année 2025 afin de réaménager la cuisine et la salle de change de la crèche
- Photos : avant / après de la cuisine



Petite enfance – Crèche Les Tchoupinets

TRAVAUX

- Photos : avant / après de la salle de change



• Petite enfance – Crèche Les Marrassous

Équipe pluridisciplinaire consolidée qui permet de maintenir un accueil convivial et qualitatif. La dynamique positive contribue à créer une belle ambiance appréciée par les familles.

Meilleur aménagement de l'espace: Achat de nombreuses caisses pour le rangement, ce qui offre un environnement plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins.

Activité sportive : En partenariat avec l'association Mobil'sport, les enfants ont pu profiter d'ateliers autour du développement moteur. Les parents ont également été invités à se joindre au groupe lors de la dernière séance, donnant lieu à une matinée festive et conviviale.



TEMPS FORT 2025 LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

Au programme : Atelier motricité, plage, jeux d'eau et chansons avec une belle équipe de vahinés.

•••••
226 jours d'ouverture et **28** enfants accueillis.

Taux de fréquentation : **79%**

● Petite enfance – Lieu d'Accueil Enfant Parent

75 FAMILLES (dont 38 nouvelles) ont fréquenté le LAEP lors des **52** temps d'accueil de l'année. Depuis septembre, l'accueil s'est enrichi avec une ouverture **tous les lundis après-midi en plus des jeudis matin**.

Cette pérennisation des accueils permet d'ancrer Tiss'Âges dans un véritable rituel, plus identifiable par les familles.



RENCONTRES - ÉCHANGES - JEUX
Pour les jeunes enfants (0-4 ans) accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

TISS'ÂGES

SEPTEMBRE 2025 - Nouveaux horaires
Tous les lundis - 15h à 18h
Tous les jeudis - 9h à 12h
Sauf le jeudi 9 octobre

Réouverture le jeudi 4 septembre
Fermé les vacances scolaires



Entrée libre - Gratuite - Anonyme
Dans les locaux de l'Accueil de Loisirs
Sainte-Euphémie
70, Rue Sainte Euphémie - Crest
06 25 15 90 39 / 04 75 40 03 89
laep@cccps.f



● Petite enfance – Lieu d'Accueil Enfant Parent

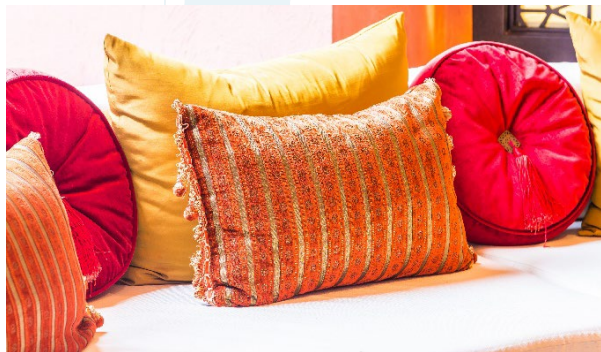


EQUIPE

Depuis septembre 2025, l'équipe est composée de **3 accueillantes** :

- Une infirmière
- Une éducatrice de jeunes enfants
- et une animatrice du Relais Petite Enfance.

Des compétences et expériences professionnelles complémentaires précieuses dans l'accompagnement à la parentalité



AMENAGEMENT

Mutualisation renforcée du matériel et des jeux entre le Relais Petite Enfance et Tiss'Âges. Ce qui permet plus de variétés dans les propositions et dans l'aménagement de l'espace.



PROJETS 2025-2026

L'exposition « **Bousculer les représentations pour aller vers plus d'égalités filles garçons** » sera présentée à l'occasion de différents temps forts courant 2026.

Un projet pour lequel l'équipe Tiss'Âges a été formée en amont par l'association Azimut-s.

Enfance – ALSH Sainte Euphémie

Poursuite des actions autour de la découverte et du respect du vivant

- Soirées familles à chaque période de vacances et fête de l'hiver en décembre : kermesse, spectacle, temps de jeux ; conçus par les enfants et les animateurs pour un moment convivial parents-enfants.
- Semaines de vacances avec thèmes permettant de découvrir des programmes d'animations variés en lien avec des partenaires (thèmes : cinéma, nature, tour du monde des continents, environnement, Halloween, le monde des oiseaux en hiver).

Partenariats

Fablab, Médiathèque départementale, Archijoux, Mobil'sport, Radio Saint-Ferréol, Association *Saoû chante Mozart*, MJC Petit Charran.



- Mercredis : **233** enfants différents accueillis sur 36 jours
- Vacances : **478** enfants différents accueillis sur 64 jours
- dont **68** ados (11 /14 ans)



TEMPS FORT 2025

- Création d'un **spectacle d'enfants** joué à la Tour de Crest le 18 juillet.
- **Une augmentation** des effectifs entraînant l'expérimentation d'un double service à midi pour limiter le bruit à table.
- **Un nouveau sol** dans le bâtiment 6-10 ans, accompagné d'un nouvel aménagement des locaux.
- **Une réorganisation des locaux** pour un accueil plus chaleureux des 11-14 ans.

Enfance – ALSH Sainte Euphémie

PROJETS 2025

- 1 séjour vélo et bivouac à la colonie Archijoux à Alex pour 21 enfants de 6 à 10 ans.
- 1 séjour « création de spectacle » durant le festival Olé Africa pour 18 enfants de 5 à 14 ans.
- 1 nuitée sur site pendant l'été pour les adolescents.
- 1 nuitée trappeur pendant l'été pour les 6-10 ans.
- 1 séjour « sport de plein air » en camping en Lozère avec 24 jeunes durant 5 jours.
- 1 projet de podcast avec Radio Saint-Ferréol + visite d'un studio d'enregistrement et animation d'une émission.
- Création d'un chemin sensoriel, plantation d'un verger de 10 arbres et d'une trentaine de fleurs vivaces pour embellir le centre.
- Création de plusieurs temps d'animation en partenariat avec l'Espace Jeunes et l'ALSH de Trois Becs.
- Un grand projet de cabanes pérennes, actuellement en cours de conception par les enfants.



Enfance – ALSH Des Trois Becs (Saillans)

Janvier 2025 : reprise en régie de l'ALSH à Saillans

- Ouverture d'un groupe **3-5 ans**
- **20 places** : 8 places 3-5 ans + 12 places 6-11 ans
- Ouverture pendant les vacances scolaires

Juillet 2025 : déménagement dans les nouveaux locaux de la maison intercommunale de l'enfance

• **Projets autour de thématiques liées à l'environnement:**

gestion des déchets, découverte de la vie des arbres et d'espaces sensibles à travers le monde, vannerie sauvage et masque à base de végétaux, activités avec des objets de « récup », entre autres.

• **Projets avec les partenaires du territoire :**

Journées inter-centres avec l'ALSH Sainte Euphémie, le Sytrad, la Magie du Sauvage, Galgal escapade, Cazba, L'or des bennes, 8fablab...



• Vacances : **98** enfants différents accueillis sur 47 jours



TEMPS FORT 2025

- **Réalisation d'un court-métrage :**
Le journal télévisé de Saillans
- Activités de **création manuelle** liées à l'imagination
- Ateliers **poterie**

Enfance – Espace Jeunes (Crest)



La « **boîte à courts** » qui continue de voyager. Dernièrement dans le Royans et à la Chapelle en Vercors;

De nombreuses collaborations :

Fab lab, Mission Locale, ArchijeuX, Biovallée, MJC Nini Chaize, ville de Crest, Biovallée, Educ's de rue, Amape....

- Formation au PSC1 – **30** jeunes
- BAFA Formation Générale - **18** jeunes



- **70** adhérents
- Environ **150** jeunes concernés par les propositions de l' Espace Jeunes

Enfance – Espace Jeunes (Crest)

Hors vacances scolaires

Plus de 20 propositions différentes : Activités et sorties.

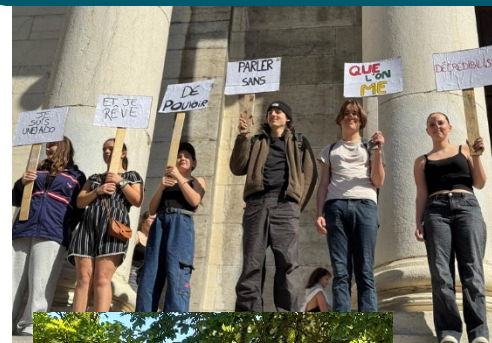
- **Sport et Nature** : Une rando sur 3 jours ; Nuit à la belle étoile et ascension du Grand Veymont.
- **Culture** :
 - Festival international du court métrage d'animation
 - Des projets de **création artistique** pour donner la parole aux jeunes. : « J' ai un rêve » en collaboration avec Çam'Résille. 3 représentations dont l'une devant une centaine de jeunes lors du festival « Construire l'Espoir »
- **Santé mentale et prévention** : Création du groupe de paroles « A cœurs ouverts » en partenariat avec les éducateurs de rue.
- **Chantier de jeunes territoire et écologie** : Élaboration d'un nudge sur le point de collecte des déchets à Aouste

Pendant les vacances scolaires

Un programme varié construit le plus possible en collaboration avec les jeunes.

- Des passerelles avec le centre de loisirs en direction du public 11/14 ans.
- **Des nouveautés** : Une scène ouverte lors de la fête de la musique.
- Des **mini- séjours d'été** pour permettre des vacances à ceux qui ne partent pas : 2 propositions de 5 jours et 4 nuits qui ont concerné 11 jeunes.

TEMPS FORTS 2025



Nos services en gestion associative (avec conventionnement)

ALSH à Aouste/Sye - géré par la MJC Nini Chaize

- **35** places pour les 3-11 ans proposées les mercredis , plus de 70 % de présence
- **36** places pour les 6-11 ans proposées pendant les vacances scolaires.
- généralement rempli aux 2/3
- **12** places pour les 11-14 pendant les vacances scolaires

Secteur jeunes - géré par la MJC Nini Chaize

- ALSH 11-17 à Saillans
- Accueil jeunes à Aouste, accompagnement de projets jeunes, chantiers loisirs, stages artistiques, séjours

Au total environ **220** jeunes en 2025

Micro-crèche à Saillans - gérée par l'association Les P'tits Bouts

- **Augmentation du nombre de places** : passage de 12 à **18** places depuis le 25 août 2025
- **6** semaines de fermeture dans l'année à partir de septembre (avant 10 semaines).
- **205** jours d'ouverture - Taux d'occupation : **81 %**

Communication

Communication

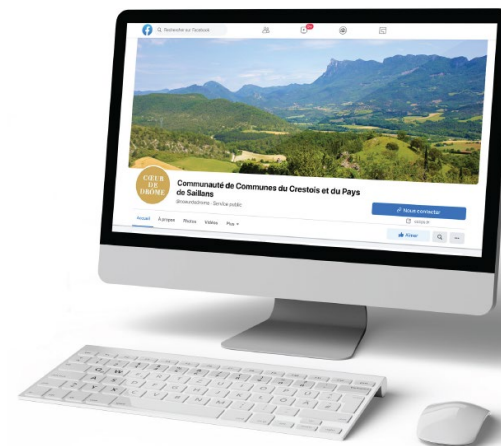
Toute l'année, le service communication met en évidence : les nouveaux services proposés, accompagne les actions déployées sur le territoire, sensibilise et informe sur les sujets relevant des compétences de l'intercommunalité

Missions principales

- **Promotion du territoire** : porter l'identité, valoriser les atouts, attirer les activités économiques ou touristiques ;
- **Information du publique** : contribuer au bon fonctionnement des services publics ;
- **Animation du territoire** : soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales.



ABONNEZ-VOUS À LA PAGE FACEBOOK
de la Communauté de Communes du Crestois
et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme



+ de **100 articles** dans la presse locale en 2025
+ **1 nouvelle page Facebook** avec une nouvelle communauté qui compte déjà + de **272** abonnés
1 nouvelle page Instagram dédiée à l'information autour du consommer autrement (déchets, mobilité, énergie ...)

Actions communication

Ouverture de la page instagram

La page Instagram **Consommer autrement en Cœur de Drôme** valorise des gestes simples et des astuces du quotidien pour une consommation plus responsable : réduction des déchets, économies d'énergie, mobilité durable et nouvelles pratiques. Elle accompagne les habitants vers des changements concrets et accessibles, en lien avec la transition écologique du territoire.

63 abonnés – ouverture juin 2025



Création de contenu vidéo

8 vidéos de présentation ont été réalisées afin de faire découvrir aux habitants les services de la Communauté de communes. Ces supports visent à mieux informer sur les services existants, à en faciliter l'appropriation et à renforcer la visibilité de l'action intercommunale auprès du public.

Vous rencontrez des difficultés à payer vos factures d'eau et d'électricité ?

Demandez une visite à votre communauté de communes !

Intranet Élus

Un espace privé est désormais accessible pour faciliter l'accès aux informations et aux documents de travail. Un intranet dédié aux agents sera déployé prochainement, avec un travail mené tout au long de l'année 2025.



Newletters n°13 : bilan – Page 1 & 2



AU CŒUR DE L'INFO

Zoom sur
Une intercommunalité
proche de ses habitants

JUILLET 2025 - N°13

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS - CŒUR DE DRÔME

2020-2026 : Ensemble pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif

Créée en 2014, notre communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme a su, en seulement une décennie, démontrer toute sa capacité à agir, innover, fédérer et transformer le territoire. Depuis 2020, près de 13 millions d'euros ont été investis pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain – sans augmenter la fiscalité des habitants.

UNE COMMUNAUTÉ JEUNE... DÉJÀ TRÈS ENGAGÉE !
UNE MOBILISATION COLLECTIVE QUI PORTE SES FRUITS

90% des actions inscrites dans le projet de territoire sont d'ores et déjà réalisées.

Mobilité, transition écologique, solidarité, cadre de vie, développement économique...

Dans tous ces domaines, une même boussole guide notre action :

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SERVICE DE LA POPULATION.



GRANDIR EN CŒUR DE DRÔME, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, son parcours, ses moyens, de s'épanouir

La communauté de communes développe des solutions pour accueillir les tout-petits, accompagne les jeunes dans leur parcours de vie, et soutient la pratique du sport. Elle s'engage aussi pour un habitat de qualité, en accompagnant la rénovation énergétique des logements. À travers le développement de la fibre ou encore du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), elle prépare l'avenir du territoire en construisant un cadre de vie durable, accessible et équilibré pour tous.



FAMILLES S'engager auprès des familles dès les premières années de l'enfant

Ouverture d'une nouvelle maison intercommunale de l'enfance à Saillans : bâtiment à énergie positive, pour 1,48 millions d'euros. Elle regroupe la crèche des p'tits bouts (18 places), l'accueil de loisirs des Trois Becs (20 places) et des permanences du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents. Le déménagement de l'ancienne crèche ouvre la possibilité de récupérer de l'espace pour agrandir le restaurant scolaire, afin de mieux répondre aux besoins du SIVU des enfants du Solaire à Saillans.



PETITE ENFANCE

68,9 % de taux de couverture pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans (contre 61,8 % à l'échelle du département).

16 places supplémentaires créées en crèche depuis 2020.

100 animations sont proposées chaque année par le Relais Petite Enfance, avec la participation d'une quarantaine d'assistantes maternelles. En tant que guichet unique, il accueille une centaine de familles pour les aider dans leurs démarches.

En moyenne 62 familles accueillies chaque année au Lieu d'Accueil Enfants-Parents



ENFANCE

Les centres de loisirs intercommunaux accueillent plus de 600 enfants chaque année, répondant à un véritable besoin des familles en matière d'accueil et d'accompagnement :

- Sainte-Euphémie (Crest) : A la suite de la reconstruction et la rénovation des locaux de l'ALSH, 93 m² ont été aménagés pour accueillir 3 groupes supplémentaires (24 à 42 places). Montant des travaux : 303 825 d'euros.
- Trois Becs (Saillans) : Depuis février 2025, un nouvel accueil de loisirs avec 20 places pendant les vacances pour les 3 à 10 ans.

L'animation enfance a été confiée à la MJC Nini Chaize sur Aouste-sur-Sye.

JEUNESSE

L'animation jeunesse a été confiée à la MJC Nini Chaize sur Aouste-sur-Sye et Saillans.

Création de l'espace jeunes à Crest (depuis 2022) : + de 300 jeunes accueillis, 35 jeunes formés au BAFA, 50 à la formation PSC1, 5 chantiers jeunes organisés, 4 minis séjours).



Des équipements pensés pour les enfants et les jeunes et des solutions adaptées pour les parents : la communauté de communes agit au plus près des besoins.



Newletters n°13 : bilan du mandat – Page 3 & 4

GRANDIR EN CŒUR DE DRÔME, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, son parcours, ses moyens, de s'épanouir

HABITAT Offrir un cadre de vie adapté aux besoins d'aujourd'hui

Entre 2020 et 2025 :

- **1 400 ménages** ont été accompagnés pour rénover leur logement par le service public. Cela représente **1,8 millions d'euros** d'aides mobilisées et **3,6 millions d'euros** de travaux chaque année. Ces chantiers ont également permis de soutenir environ 30 emplois locaux.
- **82 foyers** ont été accompagnés pour sortir de la précarité énergétique, avec en moyenne **250 € d'économies sur leurs factures** chaque année.
- **13 copropriétés accompagnées** dont 12 audits votés (328 logements) ainsi que 3 projets de travaux en cours (68 logements).

Programme Local de l'Habitat adopté en 2024 pour une durée de 6 ans, il prévoit 12 fiches actions axées sur le développement, la diversification et l'amélioration de l'habitat, afin de répondre aux besoins de logement et d'hébergement des ménages aux différentes étapes de leur vie. Parmi ces actions, quelques exemples : le soutien à la production de logement social et abordable (93 logements supplémentaires soutenus sur la période 2020-2026 contre 24 logements sur la précédente période), une aide financière à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur les 14 communes du territoire et notamment auprès des propriétaires éligibles à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portée par la commune de Crest sur son centre bourg historique, ainsi qu'une nouvelle aide pour lutter contre la vacance et l'habitat indigne.

9 694 prises déjà installées et donc éligibles à la fibre optique. Près de la moitié, 44 %, des usagers éligibles ont souscrit un abonnement à la fibre. La communauté de communes a participé à **hauteur de 2,8 millions d'euros pour son déploiement soit l'un de ses plus gros investissements**.

SCoT : Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de la Drôme est un document d'urbanisme à l'échelle de notre vallée qui fixe des orientations et des objectifs stratégiques pour l'avenir de notre territoire en matière de développement et d'aménagement pour un coût de **70 000 euros/an par la communauté de communes**.

EQUIPEMENTS SPORTIFS Adapter nos espaces sportifs aux besoins d'aujourd'hui

Rénovation de 7 équipements sportifs : gymnases, terrain synthétique de football, terrains de rugby, terrains de tennis, vestiaires,
50 000 visites à la piscine intercommunale à Crest durant l'été entre 2020 et 2024.
54 associations qui utilisent les équipements sportifs.

Entre solidarité, transition énergétique, aménagement numérique et équipements collectifs, notre territoire s'est engagé avec ambition pour améliorer durablement le cadre de vie de ses habitants.

VIVRE EN CŒUR DE DRÔME, c'est prendre le virage de la transition

La communauté de communes s'engage pour accompagner la transition écologique en facilitant les déplacements du quotidien et en soutenant le développement des énergies renouvelables. **L'objectif** : proposer des solutions concrètes, accessibles à tous, pour réduire notre impact sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie

MOBILITÉ une mobilité durable et accessible

Le vélo, un levier fort pour la mobilité de demain

Le développement du vélo, une réponse évidente, économe et inclusive pour faire face aux enjeux de demain. La communauté de communes porte une politique ambitieuse pour faire du vélo un mode de déplacement du quotidien. Pour ce faire, elle a décidé dans le cadre de son schéma directeur cyclable validé en 2021 d'actionner tous les leviers pour offrir un ensemble de services favorables au vélo.

1.3 millions d'euros pour la création de la VéloDrôme (inaugurée en 2019) pour 22 km d'aménagements cyclables. Un itinéraire qui voit passer chaque année en moyenne **70 000 cyclistes** entre Crest et Aoste-sur-Sye.

Plus de 700 places de stationnement vélo en cours d'installation pour un montant de 300 000 euros dans toutes les communes : arceaux, garages résidentiels, abris, stations de réparation, en lien avec les gares, écoles, commerces...

33 vélos à assistance électrique en location sur 4 sites sur 3 communes (500 réservations entre 2022 et 2024).

La formation de plus de 150 enfants au « Savoir Rouler A Vélo » entre 2024 et 2025 dans le cadre de leur cursus scolaire afin de les rendre autonomes sur la route.

Aide à l'électrification des vélos classiques, lancée en 2024 avec déjà une vingtaine d'aides attribuées.

L'AUTOPARTAGE, une alternative concrète à la voiture individuelle

Après deux ans d'expérimentation avec DROMOLIB, la communauté de communes développe en régie un service public d'autopartage. Un budget de près de **80 000 euros** est consacré au lancement de ce service en 2025.

3 véhicules électriques en libre-service 24h/24 à Crest et Aoste-sur-Sye, accessibles à tous. Une solution souple et économique pour se déplacer sans posséder de voiture, tout en réduisant l'empreinte carbone.



Newletters n°13 : bilan du mandat – Page 5 & 6

VIVRE EN CŒUR DE DRÔME, c'est prendre le virage de la transition

Un territoire labellisé ** en matière de transition écologique : 42 % des objectifs du référentiel national ADEME atteints.

ENERGIE

Produire durablement l'énergie que l'on consomme

Depuis 2022, le contexte énergétique incertain et l'accélération du changement climatique ont fortement impacté les administrés. Aussi, l'intercommunalité a-t-elle souhaité renforcer l'autonomie énergétique de son territoire afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, en donnant accès à des ressources primaires sûres, durables, fiables et à un prix abordable ; maintenir une qualité de confort de service territorial indépendant des aléas climatiques et politiques et promouvoir la santé en environnement.

Transition énergétique : un territoire Intercommunal engagé

- Une hausse de **28 % de la production d'électricité renouvelable** avec la construction de 4 nouvelles centrales photovoltaïques, portant à 7 centrales son patrimoine. Ces 7 sites produisent **190 MWh/an, soit la consommation annuelle de 72 foyers** (hors chauffage).
- Mise en place de l'autoconsommation collective patrimoniale permettant d'autoconsommer localement 40 MWh/an.
- **Optimisation des consommations énergétiques** des équipements sportifs, baisse de 50% des consommations liées à l'éclairage sur les équipements modernisés.
- Travaux d'amélioration du **confort d'été** dans les crèches et les locaux administratifs.

Accompagnement des communes

- Renforcement de l'ingénierie territoriale avec l'arrivée d'un développeur énergies renouvelables dédié aux communes.
- **5 projets communaux accompagnés** produisant l'équivalent de la consommation de 230 foyers du territoire (hors chauffage).
- Mise en place de **deux boucles d'autoconsommation collective** pour les communes d'Aouste sur Sye et Mirabel et Blacons permettant d'autoconsommer localement 57 MWh/an.
- **45 bâtiments communaux accompagnés** dans leur autonomie énergétique.
- Mise en place des bilans énergétiques communaux afin de permettre à chaque commune de mieux comprendre ses enjeux énergétiques et de se projeter vers une transition progressive et réaliste.

Accompagnement des entreprises

- 33 accompagnements d'entreprises au déploiement de centrales photovoltaïques en toiture pour un total de 5MWc.

Un accompagnement personnalisé pour passer aux énergies renouvelables

- **14 projets** ont vu le jour, permettant de produire l'équivalent de **1 356 MWh d'énergie par an**. Plus de 2 millions d'euros de travaux ont été engagés, avec 700 000 euros de soutien de l'ADEME.
- L'intercommunalité a déjà converti **60 % de ses consommations de fioul et de gaz en bois-énergie** : deux anciennes chaufferies gaz ont été remplacées par des chaufferies au bois déchiqueté, au siège de la communauté de communes et aux vestiaires de foot et de rugby à Crest – soit **25 tonnes de CO₂ évitées chaque année**. Un nouveau projet est en préparation à Soubeyran pour 2026 : la chaudière fioul sera remplacée par une chaudière bois, permettant de **réduire encore de 35 tonnes les émissions annuelles de CO₂**.

TRAVAILLER EN CŒUR DE DRÔME, c'est exploiter de nouvelles opportunités

Soutenir l'activité locale, accompagner les entreprises, valoriser les savoir-faire et les atouts naturels du territoire : la communauté de communes agit pour un développement économique durable. En misant sur l'éco-tourisme, elle encourage une fréquentation respectueuse de l'environnement et créatrice de valeurs pour les habitants comme pour les visiteurs.

ÉCONOMIE

Soutenir les initiatives et ancrer l'emploi

Depuis sa création, le développement économique est l'une des priorités avec pour ambition de favoriser une économie locale, circulaire, innovante et respectueuse de l'environnement.

Ainsi, la communauté de communes accompagne les acteurs économiques du territoire dans leurs créations d'entreprises, puis tout au long de leur développement.

Plus de 500 entreprises accompagnées depuis 2020 dans leur développement (immobilier, financements, partenariats, transition énergétique ...).

153 porteurs de projets reçus, orientés et soutenus dans le cadre de leur création d'entreprise.

70 hectares dédiés sur le territoire à l'activité économique, répartis sur 8 pôles d'activités.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : des zones d'activités pour soutenir l'emploi

- Deux nouvelles zones d'activités ont été aménagées sur d'anciennes friches industrielles, avec la création de **35 lots** permettant l'implantation de **42 entreprises** et le maintien ou la création de près de **326 emplois**.
- À Aouste-sur-Sye, la première phase de l'**Écoparc du Pas de Lauzun** a permis l'installation de 37 entreprises représentant 93 emplois, pour un investissement de 2 millions d'euros HT. Sa seconde phase prévoit l'accueil de 3 grandes entreprises supplémentaires, générant 57 emplois pour un investissement estimé à 843 000 d'euros HT.
- À Crest, la zone d'activités des **Valernes** permettra le développement de 2 entreprises, dont la plus importante de la ville, représentant 176 emplois pour environ 733 000 d'euros HT d'investissement.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Tendre vers un territoire zéro déchet

Soutien aux filières locales : accompagnement des entreprises et structures du territoire engagées dans l'économie circulaire, en particulier dans les domaines du réemploi, de la réparation et du recyclage du plastique. Cela inclut 120 000 euros d'aides directes, des soutiens à l'installation, à la recherche de financements et au développement de leurs activités.

Encourager une **consommation responsable** en sensibilisant à la réduction des déchets, notamment à travers des projets comme les nudges ou la création d'une page Instagram dédiée à cette thématique.

Un **appel à projets** a été lancé et a rencontré un fort engouement : sept acteurs locaux ont présenté des initiatives concrètes en faveur d'une gestion plus durable des ressources, qui seront soutenues financièrement par la communauté de communes.

Newletters n°13 : bilan du mandat – Page 7 & 8

TRAVAILLER EN CŒUR DE DRÔME, c'est exploiter de nouvelles opportunités

TOURISME

Positionner et aménager un territoire d'écotourisme

Dans le cadre de sa compétence, incluant la création d'office de tourisme et la promotion touristique, la communauté de communes vise la coordination renforcée des acteurs sur son territoire. Elle développe également des projets d'aménagement et de valorisation dans le respect de sa stratégie touristique qui porte les valeurs d'une destination durable et soucieuse des habitants.

Création d'un office de tourisme commun sous la forme d'un EPIC avec la communauté de communes du Val de Drôme pour la destination « Vallée de la Drôme », depuis le 1^{er} janvier 2025.

Soutien chaque année de l'Office de tourisme de la Vallée de la Drôme à travers le reversement de la taxe de séjour perçue sur le territoire et via une subvention d'équilibre, soit au total près de **190 000 euros/an**.

Réalisation de projets d'aménagement et de valorisation touristique, comme le circuit des « **10 visions de paysage** », qui invite à découvrir les plus beaux points de vue du territoire, ou encore l'initiative « **Mémoires de territoire** », qui met en valeur l'histoire et les savoirs locaux des communes de Montagne.

Entretien d'un réseau de **667 km de sentiers balisés** en partenariat avec des associations locales pour permettre la découverte du territoire à pied, à VTT et à cheval. Le réseau de la communauté de communes offre aux visiteurs et aux habitants des parcours variés pour tous les niveaux.

Prise de la compétence « gestion des sites naturels d'escalade » depuis 2024 : **4 sites** permettent d'accueillir des grimpeurs débutants aux plus aguerries sur des lieux majestueux suite à l'engagement de la communauté de communes, ainsi que celui de la Fédération (FFCAM) et des clubs partenaires pour assurer l'accès à ces sites.

L'embauche estivale, depuis deux ans d'un **agent de sensibilisation** afin de prévenir les risques d'incendie, les dépôts sauvages et les incivilités aux abords des rivières et des chemins de randonnée.

En 2024, **643 000 visiteurs** sont venus sur le territoire dont 230 000 étrangers (+4% depuis 2023). Un vrai dynamisme pour notre économie locale.

CHOISIR LE CŒUR DE DRÔME, c'est préserver nos ressources naturelles.

La qualité de notre environnement, la richesse de nos rivières et la beauté de nos paysages préservés constituent un véritable atout pour le territoire. Dans un contexte de changement climatique et d'érosion de la biodiversité, le Cœur de Drôme affirme sa volonté de faire de la transition écologique le fil conducteur de son développement.

ZÉRO DÉCHET

Moins de déchets, plus de tri, plus de réemploi

Entre 2020 et 2024, le tri des déchets a **progressé de 17,7 %**, tandis que les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont **diminué de 11,7 %**.

4 500 000€ ont été versés au SYTRAD entre 2020 et 2024 pour le traitement et la valorisation des déchets.

60 nouveaux points de collecte de tri des déchets ont été déployés sur le territoire.

Reprise en régie de la collecte (hors verre) afin de maintenir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) la plus basse de la Vallée de la Drôme.

Une **équipe renforcée** pour améliorer la qualité du service.

Poursuite du remplacement des colonnes sur les points d'apport volontaire par des conteneurs semi-enterrés, avec un budget conséquent alloué une nouvelle fois cette année.

Achat de matériel pour faciliter les interventions : compacteur, nouveau camion...

14 sites de compostage collectif pour trier les biodéchets.

4 sites d'expérimentation de la collecte des biodéchets en zone urbaine sur Crest dont un géré par l'association Collembole.

Intégration des nouvelles filières relevant de la **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** afin d'améliorer le tri, la collecte et la valorisation de ces déchets.

Lancement d'un nouveau service pour faciliter, en toute sécurité, l'évacuation des **déchets d'amiante liés**.

Intervention d'un **agent de sensibilisation** auprès des usagers, associations et entreprises pour améliorer le tri et limiter les dépôts sauvages.

Mise en place de nudges pour inciter aux bons gestes.

EAU

Assurer la qualité et la disponibilité de l'eau

Grâce au SMRD et à la mutualisation des moyens entre les trois intercommunalités de la Vallée, **298 000 euros par an** sont consacrés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI), auxquels s'ajoutent **31 000 euros** pour les autres actions menées.

Dans le cadre du contrat relatif au rattrapage structurel de la Zone de Revitalisation Rurale du Cœur de Drôme, **12 projets communaux et intercommunaux** ont été accompagnés sur le territoire, avec un soutien de **675 000 euros de l'Agence de l'Eau**. Pour la communauté de communes, cela comprend notamment la mise en place du rhizocompostage sur la station d'épuration de Saillans pour un montant de 325 000 euros, améliorant la qualité de l'eau rejetée.

Portage du futur **contrat Climat-Eau avec l'Agence de l'Eau** pour des actions concrètes en faveur d'une gestion sobre et concertée de la ressource.

2 nouvelles stations d'épuration pour un montant de **150 000 euros**.

Newletters n°13 : bilan du mandat – Page 9 & 10

CHOISIR LE CŒUR DE DRÔME, c'est préserver nos ressources naturelles.

FORÊTS

Des forêts vivantes pour un territoire résilient

La forêt couvre **65 % de notre territoire**. 15 348 hectares de bienfaits : puits de carbone pour un air sain, ressource énergétique pour le bois énergie, espace de pratique d'activités de pleine nature, stabilisation des sols, cycle de l'eau... Cependant, le bilan forestier de 2020 relève un état de santé préoccupant de nos arbres des forêts qui souffrent d'ores et déjà du changement climatique. Sécheresses successives, canicule, risque de feux fragilisent notre patrimoine naturel.

Consciente de ces enjeux, la communauté de communes a engagé en 2021 une stratégie forestière adoptée fin 2022 afin de :

- Recréer un espace de bien être habité et partagé,
- Préserver la biodiversité et les paysages,
- Adapter aux changements climatiques,
- Gérer et mobiliser la ressource.

Cette stratégie se concrétise par :

- La communauté de communes a adhéré à la COFOR (Association des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes) pour l'ensemble de ses communes. Cette adhésion permet un accompagnement sur les projets forestiers ainsi qu'un accès à des formations et informations spécialisées.
- **17 km de pistes DFCL** sont en cours de planification pour renforcer la protection contre les incendies sur le versant nord de la forêt de Saoû. La communauté de communes pilote les études pour le compte des 7 communes concernées par le tracé.
- Le dispositif **Sylv'ACCTES** est déployé depuis fin 2023 afin de soutenir une gestion forestière vertueuse, alliant enjeux écologiques, sociaux et économiques. **Déjà 24,3 hectares de travaux réalisés ; objectif 2026 : 80 hectares.**
- Un atlas des biens vacants sans maître a été réalisé à l'échelle communale, permettant une meilleure connaissance foncière en zone forestière.

ALIMENTATION & AGRICULTURE

Favoriser une alimentation saine, locale et durable

- **Plan Pastoral Territorial 2023-2028** : un plan de 450 000 euros à l'échelle de la vallée dont 80 % d'aides directes aux éleveurs de la vallée.
- **Ca bouge dans ma cantine** : 15 classes accompagnées à la sensibilisation au bien manger.
- Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, à développer une agriculture durable sur le territoire et à conforter la qualité de l'alimentation.
- Soutien financier à l'abattoir du diois, pour conserver un équipement local structurant pour la filière respectueux des bonnes pratiques et géré par des éleveurs.
- A la demande des communes lancement d'une **étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la mutualisation de la restauration collective.**

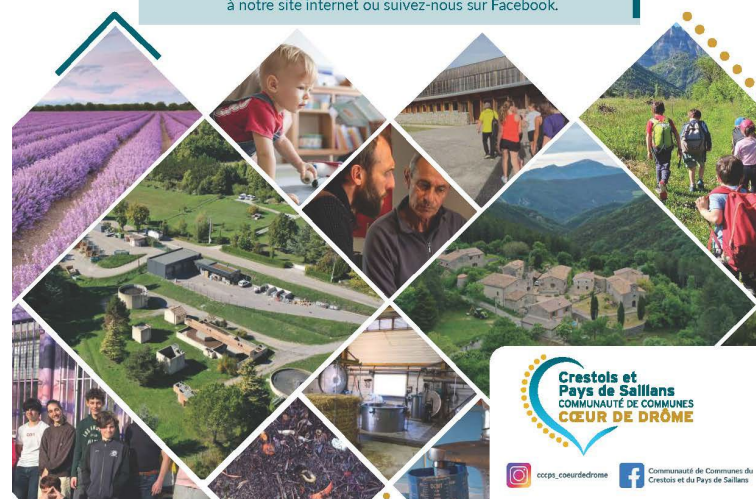
À travers ces nombreuses actions concrètes s'inscrivant dans notre projet de territoire, notre communauté de communes du Cœur de Drôme démontre qu'un territoire rural comme le nôtre peut être à la fois **ambitieux, innovant et solidaire**. En agissant pour le développement d'une économie locale créatrice d'emplois, en protégeant nos ressources, en renforçant les services de proximité à destination des habitants, en inscrivant durablement notre territoire dans une transition énergétique et écologique positive, elle œuvre pour un **Coeur de Drôme où il fait bon vivre**.

Les résultats obtenus depuis 2020 témoignent d'une dynamique collective au service de quatre grandes ambitions partagées :

- Favoriser un développement économique local, circulaire, innovant et respectueux de l'environnement, tout en confortant l'identité du territoire,
- Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales, en ancrant résolument notre territoire dans la transition écologique,
- Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique et réduire la facture énergétique du territoire et des ménages,
- Développer et adapter les services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population.

2020-2026 n'est pas une parenthèse, mais une étape décisive, témoignant d'un engagement collectif pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif, au service de ses habitants et de son territoire. L'action continue pour améliorer la qualité de vie sur notre territoire, créer des emplois et renforcer la solidarité.

Pour suivre nos avancées et aller plus loin, connectez-vous à notre site internet ou suivez-nous sur Facebook.



Crestols et Pays de Saillans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE DRÔME



**Communauté de Communes du
Crestoais et du Pays de Saillans**
Cœur de Drôme

15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
www.cccps.fr